



Compte-rendu de la réunion plénière de la commission sportive territoriale du 28 janvier 2020

Présents : Patrice Bossard (COC IDF), Jocelyne Brodin (COC 92), Maryse Brunet-Engramer (COC IDF), Stéphane Casaert (COC 95), Martine Cormerais (COC 94), Franck Dezeure (COC 77), Fred Jury (COC IDF et CTF 91), Jean Philippe Mennesson (CTA IDF), Alain Mouchot (COC 91), Christian Pastor (président COC IDF), Dominique Renaud (COC 77), Hamid Saidinedjad (COC 75), Marcel Turbian (COC 93), Christian Zakarian (COC IDF), Nicolas Zajac (COC IDF)

Excusé : Pascal Guille (COC IDF), Emmanuelle Klein (CTF 92), Richard Uzan (COC IDF)

Ouverture de la séance à 20h00

POINT SUR LES DÉPARTEMENTS

Christian demande un tour de table pour connaître les éventuels soucis des départements :

Comité 75

- Inquiet pour l'organisation des compétitions sur Paris le week-end du 31/01/20 suite réquisition de gymnase par la mairie de Paris.

Comité 77

- Point noir sur les matchs moins de 13, que ce soit sur le terrain ou dans les tribunes, de plus en plus d'incivilités
- GestHand : Saisie des salles devenue compliquée suite aux dernières mises à jour

Comité 78

absent

Comité 91

- 240 équipes jeunes
- Tout va bien

Comité 92

- Sur les matchs jeunes, les parents accompagnants deviennent de plus en plus difficiles à gérer

Comité 93

- Des problèmes de FdMe mal remplies => gestion administrative dans les clubs!
- Convention Gagny-Noisy mal rédigée qui n'a donc pas pu exister en challenge moins de 13.
- moins de 13 & moins de 15 fém., des comportements violents arrivent sur les terrains

Comité 94

- Intégration de certaines équipes du 75 mais de grosses difficultés avec les disponibilités de gymnase, connues que quelques jours avant les rencontres du wk.
- Moins de 15 ans fém. des comportements violents arrivent sur les terrains

Comité 95

- Gest'hand : Problèmes de mise à jour-ticket sans retour et entraînent une complication dans la saisie de salles
- MyCoach : Très réservé sur l'apport

3^E TOUR MOINS DE 13 FÉMININS ET MASCULINS

La COC a présenté les poules du 3^e tour :

MOINS DE 13 ANS FÉM.

TOURNOI 1		TOURNOI 2		TOURNOI 3	
1 AS MANTAISE	5878002	1 SAVIGNY HB91	5891034	1 BOIS-COLOMBES SP.	5892010
2 HBC ROMAINVILLE	5893053	2 NOISY-LE-GRAND HB	5893005	2 ÉLANCOURT-MAUREPAS HB	5878027
3 ISSY-PARIS HAND	5892045	3 HBC ARCUEILLAIS	5894056	3 PARIS SG HB	5875071
4 ENT. FRANCONVILLE / S ^T -GRATIEN-SANNOIS	5895011	4 HBC SERRIS VE	5877072	4 CSA KREMLIN-BICÊTRE	5894005

TOURNOI 4			TOURNOI 5			TOURNOI 6		
1	VILLEPINTE HBC	5893069	1	VILLIERS EC	5894035	1	HBC ARNOUVILLE-LÈS-GONESSE	5893009
2	ENT. PARIS GALAXY	5875005	2	HB BRIE 77	5877083	2	STELLA SP. ST-MAUR	5894007
3	ENT. TEAM 2 RIVES	5878004	3	NEUILLY-PLAISANCE SP.	5893024	3	ASC TRAPPES	5878072
4	ENT. EAUBONNE / SOISY	5895003	4	ENT. MONTGERON / VIGNEUX	5891003	4	AULNAY HB	5893009

MOINS DE 13 ANS MASC.

TOURNOI 1			TOURNOI 2			TOURNOI 3		
1	SÉNART AHB	5877078	1	AS POISSY	5878032	1	ASV CHATENAY-MALABRY	5892005
2	ES SUCY	5894029	2	VILLIERS EC	5894035	2	HB BRIE 77	5877083
3	CHAVILLE HB	5892011	3	CSM PUTEAUX	5892024	3	HBC CHENNEVIÈRES	5894051
4	HBC GAGNY	5893002	4	VILLEMOMBLE HB	5893055	4	AS ST-OUEN-L'AUMÔNE	5895023

TOURNOI 4			TOURNOI 5			TOURNOI 6		
1	NEUILLY-PLAISANCE SP.	5893024	1	US IVRY	5894004	1	S ^T -GRATIEN / SANNOIS HBC	5895021
2	LEVALLOIS SC	5892036	2	COURBEVOIE HB	5892014	2	US CRÉTEIL	5894003
3	TORCY HB MLV	5877034	3	HBC SERRIS VE	5877072	3	HBC BEYNES	5878005
4	AS ST-MANDÉ	5894006	4	PARIS SG HB	5875071	4	UMS PONTAULT-COMBAULT	5877029

reçu au 2^e tour

reçu au 1^{er} tour

Les poules sont validées à l'unanimité des présents.

POINT SUR LA SITUATION À CE JOUR POUR LES QUALIFICATIONS EN CHAMPIONNAT DE FRANCE MOINS DE 18 ANS MASC. ET MOINS DE 17 ANS FÉM.

Clubs qualifiés et éligibles répondant aux critères de sélection championnats de France U17 fém. de la COC IDF				
Comité	Clubs	Qualification pour 2019-2020	Qualification possible pour 2020-2021	Nombre de places
75	CSM Finances	Poule Haute et U15 Elite	Qualifiés pour la saison 2020-2021	6
77	HBC Serris VE			
93	Ent. Aulnay / Blanc-Mesnil			
	Ent. Noisy / Gagny			
94	Stella Spo. St-Maur			
95	Cergy HB			
77	HB Brie 77	Poule Basse et U15 Elite	Qualifiable directement si classé dans les 8 meilleurs premiers de poules en Challenge U18 Fra 2019-2020 sinon Barrage	0 ou 1
78	Ent. Centre 78			
92	Issy-Paris Hand	Poule Haute sans U15 Elite	Qualification possible par barrage	4 ou 5
94	CSA Kremlin-Bicêtre			
75	Ent. Paris Galaxy			
91	ES Montgeron			
	US Palaiseau			
92	ES Colombienne			
93	CM Aubervilliers			
	Ent. Bondy / Bobigny			
	Villemomble HB			
78	Ent. St-Quentin-en-Yvelines	U15F Elite		
91	Ent. Évry / Corbeil			
93	HBC du Bourget			
94	Villiers EC			

- Fred Jury rappelle qu'il est important dans une ligue comme la nôtre de ne pas créer un désert dans un département et que la représentativité de chaque département dans cette compétition doit être favorisée.

La COC a répondu qu'avec la nouvelle réforme, il était difficile de mettre un place un tel règlement pour cette saison sur les qualifications à N+1 car nous ne savions pas combien de place on obtiendrait pour la saison prochaine contrairement aux masculins. Pour cette saison, avec 4 à 5 places en barrage, la COC espère que chaque comité sera capable de passer au moins un ayant droit de chaque département sinon c'est qu'il y avait un problème.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

- Fred Jury a aussi rappelé qu'il sera important sur les barrages d'interdire les joueuses du pôle excellence de la saison prochaine.

La COC a répondu qu'elle demanderait en amont à Éric Calcagnini la liste du pôle excellence de la saison 2020-2021.

Clubs qualifiés et éligibles répondant aux critères de sélection championnats de France U18 masc. de la COC IDF				
Comité	Clubs	Qualification pour 2019-2020	Qualification possible pour 2020-2021	Nombre de places
75	PSG	Poule Haute	9 clubs sur 10 qualifiés pour la saison 2020-2021 Le moins bien classé sur la deuxième phase devra passer par les barrages	9
77	Ent. Pontault / Torcy			
91	Massy EHB			
92	AC Boulogne-Billancourt			
93	Ent. Livry Gargan / Montfermeil			
	Tremblay-en-France HB			
	Villemomble HB			
94	US Créteil			
	US Ivry			
95	Ent. Élite 95			
78	Ent Versailles Grand Parc	Poule Basse	Qualifiable par la place comité à condition que le descendant de poule Haute ne soit pas un club représentant son comité (le perdant passera au barrage)	1
77	HB Brie 77		Qualification possible par barrage	1
	Ent. Lagny / Serris			
92	Bois-Colombes Sp.			
75	Ent. Paris Galaxy	U18M Élite Région	Barrage possible si 10 joueurs de moins de 17 ans participent à au moins 8 matchs en championnat dans la saison 2019-2020	1
77	AS Chelles			
	CS Meaux			
92	Ent. 92 Sud			
94	RSC Champigny			
95	Ent. RVG Roissy			

Il a été rappelé que tous les clubs qualifiés en championnat de France moins de 18 ans de cette saison ont été invités à une réunion d'information sur les particularités de qualification pour l'année prochaine, le retour a été très positif et à la demande des clubs, nous nous sommes renseignés auprès de la fédération afin de connaître les obligations d'entraîneur de la saison prochaine et un mail a été envoyé à tous ses clubs.

Pour les futures candidatures, ils recevront toutes les infos dans le dossier de candidature qui partira pendant les vacances d'hiver.

Fred Jury : Cependant, les entraîneurs auront-ils l'obligation d'être présent à chaque match ou un certain nombre de matchs dans l'année car cela n'a pas été précisé.

Nicolas Zajac et Christian Zakarian, membres de la COC Nationale vont se renseigner sur le sujet.

MODIFICATION DU TEXTE RÉGLEMENTAIRE AU SUJET DES SURCLASSEMENTS DE MOINS DE 15 À MOINS DE 18 ANS EN RÉGION

La COC va rajouter les restrictions des joueurs polistes après surclassement au même titre que les surclassements actuels dans les règlements.

De plus, les joueurs étant déjà interdits de redescendre en moins de 15 ans région après un premier match en moins de 18 ans, ils ne devront plus également évoluer en championnat départemental.

L'enregistrement dans gesthand ne sera fait qu'une fois le surclassement autorisé et que le joueur aura joué un match au niveau supérieur afin de déclencher la vérification de la COC sur une non redescente.

NOUVELLE RÈGLE SUR LE FORFAIT D'UNE ÉQUIPE JEUNE AUX BRASSAGES EN DÉBUT DE SAISON

Suite à deux reprises cette saison par le HBC Val-de-Seine qui a refusé de jouer le dernier match en brassage considérant qu'il ne pouvait plus se qualifier, à l'unanimité des présents, nous ajouterons aux règlements que si une équipe le refait, elle sera forfait sur l'ensemble du brassage pour ne pas fausser les résultats des autres équipes du tournoi. De plus cette équipe ne pourra être présentée par son département dans les catégories en faute.

Ce même règlement sera aussi appliqué sur une équipe ne se déplaçant pas sur les brassages.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex
T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z

PROPOSITION DE MODIFICATION SUR LE NOMBRE DE JEUNES EN ÉQUIPE RÉSERVE EN CHAMPIONNAT TERRITORIAL POUR ACCÉDER AU CHAMPIONNAT RÉGIONAL

Certains comités rencontrent des soucis dans leurs championnats masculins et féminins car il y a beaucoup d'équipes réserves qui ne respectent pas la règle du nombre de jeunes et de ce fait ne peuvent pas accéder au championnat régional et donc faussent les résultats.

Il a été évoqué de réduire le nombre de jeunes dans les obligations ou l'âge mais le responsable technique présent s'y oppose clairement car cela va contre l'introduction des jeunes dans les équipes seniors et il serait dommage de revenir en arrière.

Par conséquent, à l'unanimité des présents, la COC enlèvera de ses règlements les obligations pour les équipes C,D,E... en championnat territorial pour accéder au championnat régional mais les gardera en région. Ce règlement rentrera en application que la saison prochaine.

PROJET PLUS DE 16 ANS FÉM.

Une première mouture avait été présentée à la dernière plénière ainsi qu'au dernier CA et certaines inquiétudes se faisaient ressentir, de ce fait la COC a retravaillé sur un projet similaire mais en apportant quelques changements.

La priorité étant de passer les championnats féminins à 22 dates avec suppression des finalités en fin de saison.

Il fallait aussi que la COC n'augmente pas le nombre d'équipes en région afin de ne pas dépouiller les départements qui ont du mal à avoir assez d'équipes en championnat territorial.

De plus, devant le niveau de certaines équipes en championnat N3 régional, il a été émis l'idée de réduire le nombre d'équipe en N3 mais faisable que sur deux ans.

Voici donc la proposition de la COC avec une application en deux temps :

SAISON 2020-2021							
2 montées en N2							
1 ^{re} phase en 2 poules de 8 matches A/R							
1	2 ^e phase play-offs play-downs matches A/R	1					
2		2					
3		3					
4		4					
5		5					
6		6					
7		7					
8		8					
4 descentes en pré-nationale							
1+1=2 montées en N3R							
1	rencontres A/R finale entre les 2 vainqueurs de poule	1					
2		2					
3		3					
4		4					
5		5					
6		6					
7		7					
8		8					
9		9					
10		10					
11		11					
12		12					
2+2=4 descentes en excellence							
4 montées en pré-nationale							
1 ^{re} phase en 2 poules de 8 matches A/R							
1	2 ^e phase rencontres de l'autre poule en matches secs	9					
2		10					
3		11					
4		12					
5		13					
6		14					
7		15					
8		16					
6 descentes en championnat départemental							
8 montées des départements							
75	77	78	91	92	93	94	95
1	1	1	1	1	1	1	1

SAISON 2021-2022			
2 montées en N2			
1	rencontres A/R	1	
2		2	
3		3	
4		4	
5		5	
6		6	
7		7	
8		8	
9		9	
10		10	
11		11	
12		12	
2 descentes en pré-nationale			
2+2=4 montées en N3R			
1	rencontres A/R finale entre les 2 vainqueurs de poule	1	
2		2	
3		3	
4		4	
5		5	
6		6	
7		7	
8		8	
9		9	
10		10	
11		11	
12		12	
2+2=4 descentes en excellence			
6 montées en pré-nationale			
1 ^{re} phase en 5 poules de 4 matches A/R			
1	2 ^e phase play-offs play-downs matches A/R	1	
2		2	
3		3	
4		4	
5		5	
6		6	
7		7	
8		8	
9		9	
10		10	
6 descentes en championnat départemental			

Avantages

Augmente le niveau N3R

Championnats se jouant jusqu'à la fin de saison dès N+1

Inconvénients

Applications sur 2 ans, réduction de la N3 de 4 équipes

Formule un peu différente de celle des masculins

Après plusieurs échanges et quelques explications, l'ensemble des membres présents valide la proposition. Elle sera donc présentée au prochain CA de la ligue puis sera présentée aux clubs féminins pour un vote en AG.

Fermeture de la séance à 22h00

Il a été oublié de mentionner que la prochaine plénière aurait lieu le mardi 21 avril à 20:00



Christian Pastor, président de la commission